



## CONVENTION DE MECENAT

### ENTRE D'UNE PART

La société \_\_\_\_\_  
dont le siège social est situé \_\_\_\_\_  
représentée par \_\_\_\_\_  
en sa qualité de \_\_\_\_\_

Ci-après désignée « la Société »  
ET D'AUTRE PART

L'association EVEIL SPORTIF DE GRENAV  
association Loi 1901 dont le siège est situé: MAIRIE Grande place 38540 Grenay  
Représentée par: Monsieur GROS Daniel, en sa qualité de Président de association

Ci-après désignée « l'Association »  
ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE  
L'Association a pour objet, la pratique du sport en général et du football en particulier.

La Société souhaite apporter son aide à la réalisation du projet ci-dessous défini et soutenu par l'Association.  
IL EST CONVENU CE QUI SUIT

### I) OBJET DU CONTRAT

La Société s'engage à soutenir l'Association suivant les modalités prévues à l'article 3 afin de participer à la réalisation du projet indiqué à l'article 2 ci-dessous.

### II) PROJET

L'Association s'engage à réaliser avant le \_\_\_\_\_ le projet suivant :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### III) OBLIGATIONS DE LA SOCIETE

Afin de soutenir le projet ci-dessus indiqué, la Société s'engage à :  
verser à l'Association la somme de \_\_\_\_\_ €.

Cette somme sera versée selon l'échéancier suivant :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

et/ou

La Société s'engage à prêter à L'association:  
le matériel suivant :

et/ou le local suivant :

et/ou le personnel suivant :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

La Société s'engage à réaliser au profit de l'association la prestation suivante:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

IV) OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à

---

---

V) DECLARATION DE L'ASSOCIATION

L'Association déclare qu'elle est une association d'intérêt général habilitée à recevoir les dons et à remettre un reçu fiscal.

VI) EXCLUSIVITE

Le projet pourra être soutenu par d'autres sociétés, sous réserve que ces dernières ne soient pas concurrentes de la Société. Avant d'accepter un nouveau mécène, l'Association devra demander l'accord préalable et écrit de la Société.

VII) ASSURANCES

L'association s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités et ses membres

---

---

---

VIII) DUREE DE LA CONVENTION

Le présent contrat a une durée de \_\_\_\_\_

---

---

IX) RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée :

- en cas de non-respect de ses engagements par l'une des parties
  - pour cause de cessation d'activités de l'une des deux parties
- 
- 

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

En deux exemplaires

Pour la Société

M \_\_\_\_\_

Pour l'Association

M \_\_\_\_\_

Signature

Signature